

Avis public du résultat de l'élection

Municipalité

Village de Pointe-des-Cascades

Scrutin du

2020 12 13
année mois jour

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par

Anne-Marie

Prénom

Duval

Nom

, président d'élection,

que, après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes ci-après mentionnés :

Poste	District, quartier ou numéro de poste	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire	_____		Pierre Lalonde
Conseiller	3		Benoît Durand
Conseiller			

Signature

Donné à _____

Pointe-des-Cascades

Municipalité

, le

2020 12 18
année mois jour


Président d'élection

SM-66 (02-06) 

Loi sur les élections et les référendums
dans les municipalités, article 260

Certificat d'affichage ou de publication d'un avis public

Municipalité

Village de Pointe-des-Cascades

Scrutin du

2020 12 13

année mois jour

Je, Anne-Marie Duval, certifie, sous mon serment d'office, que
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

Avis public de résultat a été publié à la date et de la façon suivante :
Nom de l'avis

❖ Pour les municipalités régies par la « Loi sur les cités et villes » (art. 345) :

affichage au bureau de la municipalité le
année mois jour

et

insertion dans le journal le
Nom du journal année mois jour

❖ Pour les municipalités régies par le « Code municipal » (art. 431) :

affichage le aux deux endroits prévus :
année mois jour

1. Hôtel de ville, 105, chemin du Fleuve, Pointe-des-Cascades, J0P 1M0
Endroit

2. Site internet de la Municipalité, section avis public
Endroit

Signature

Donné à Pointe-des-Cascades, le
Municipalité année mois jour


Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier